

L'ajournement

Eglinton, dans sa circonscription, a coûté 30 000 \$ aux contribuables canadiens. De ce bureau à celui du 4900 de la rue Yonge, le déménagement a de nouveau coûté 30 000 \$. Pire encore, le bail au bureau de sa circonscription s'élevait à 600 000 \$ par an pendant cinq ans, soit 3 millions de dollars au total, auxquels il faut ajouter 60 000 \$ de déménagements.

Pour sauver la face, pour que les locaux continuent à être utilisés, la ministre a créé un besoin non dans le domaine de l'immigration, mais dans celui de la formation. J'ai été scandalisé, comme la plupart des Canadiens concernés, parce que le déménagement semblait politiquement avantageux, au départ. Toutefois, cela a mal tourné. Aussitôt, la ministre s'est empressée de déménager à nouveau ses bureaux.

Cet énorme manquement aux obligations nationales que conserve un ministère a été accompli à des fins politiques personnelles, par une ministre qui voulait faire jouer l'esprit de parti en faveur de sa circonscription. La ministre a prétendu à la Chambre, après avoir dit ignorer que les bureaux seraient dans sa circonscription, qu'elle avait décidé ce déménagement parce que les installations et l'immeuble ne convenaient pas, qu'il n'y avait pas assez de salles d'attente, de toilettes et ainsi de suite pour des services de cette nature. Il se trouve qu'elle est à la tête d'un ministère. Si, comme elle l'affirme, l'endroit ne convenait pas, pourquoi, en tant que ministre, a-t-elle permis à son ministère de procéder à toute cette série de déménagements? Il est évident qu'elle a voulu montrer qu'elle pouvait faire aménager un bureau dans sa circonscription, qu'elle est allée de l'avant malgré le fait que l'emplacement ne convenait pas, ce qui ne lui a valu que des plaintes de la part des habitants de cette localité. Elle a donc réagi en décidant de déménager le bureau au 4900 de la rue Yonge.

J'ai discuté avec les fonctionnaires qui travaillent au 4900 de la rue Yonge. Non seulement ils n'ont pas les outils nécessaires, dans leurs nouveaux locaux, pour traiter toutes les demandes qu'ils attendent, mais les agents d'emploi ont déjà appris de leurs supérieurs qu'ils allaient devoir déménager pour pouvoir traiter les demandes d'immigration.

À part fournir du travail aux entreprises de déménagement, qu'est-ce que la ministre croit pouvoir accomplir ainsi? Si elle était convaincue que l'emplacement ne convenait pas, elle aurait pu annuler le déménagement. Si toutefois elle croyait que l'emplacement, sans convenir aux besoins administratifs, favoriserait ses intérêts politiques, elle devrait l'avouer. Si elle voulait éliminer les queues au bureau, je lui recommanderais de regarder plus loin que sa circonscription et que son coin de pays. Elle devrait aussi songer à éliminer les queues ailleurs, comme au bureau de Bloor et d'Islington où mes électeurs se rendent dès quatre ou cinq heures du matin.

Si la ministre pouvait trouver le courage de prendre les mesures nécessaires pour traiter les demandes des réfugiés, qui se sont accumulées, il y aurait peut-être moins de monde à faire le pied de grue devant les bureaux de son ministère. Si on intervenait plus directement dans la gestion des travaux, les gens n'auraient pas à attendre. Au lieu de demander aux immigrants de faire la queue à quatre ou à cinq heures du matin comme du bétail, on devrait leur fixer des rendez-vous à des heures convenables, comme cela se fait dans tous les bureaux. Je ne vois pas pourquoi il devrait en être autrement aux bureaux de l'immigration.

Les questions encore non éclaircies sont les suivantes. Pourquoi la ministre a-t-elle autorisé le premier déménagement si elle savait que les nouveaux locaux ne conviendraient pas? Pourquoi continue-t-elle à gaspiller l'argent des contribuables pour favoriser ses propres intérêts politiques? Au lieu de tenter simplement de servir ses propres intérêts politiques, pourquoi la responsable nationale d'un ministère national ne cherche-t-elle pas à éliminer les longues queues qui se forment devant les bureaux de son ministère partout au Canada, et non seulement dans le grand Toronto? Si elle a une solution aux demandes des réfugiés, qui s'accumulent et si elle acceptait, comme tout ministre de la Couronne avec un brin de courage, de l'appliquer avant les prochaines élections, on parviendrait peut-être à réduire les périodes d'attente.

● (1815)

J'attends avec impatience les réponses du secrétaire parlementaire, réponses que, malheureusement, la ministre n'a pu me fournir le 21 septembre.

[Français]

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je suis content d'un côté de participer à ce débat et de répondre à cette question. Cela montre que d'un autre côté je suis d'accord avec mon collègue d'en face. Il faut être vigilant sur les décisions administratives qui se prennent à différents niveaux dans le gouvernement. Je vous dis que ce n'est pas nécessairement drôle aujourd'hui d'avoir gagné un ministère. Parce que quand tu gagnes un ministère, il est évident que tu montes toujours un peu sur la sellette, mais tu capitalises négativement sur ta famille, sur tes amis, sur ta circonscription. Il faudrait quasiment qu'il ne se passe plus rien dans ta circonscription, plus rien dans ta famille, plus rien avec tes amis. Mon collègue faisait des leçons sur le *back-log* des réfugiés tout à l'heure. On n'a pas de leçon à prendre de ces gens-là, qui pendant des mois et des mois, de connivence avec les sénateurs libéraux de l'autre endroit, ont empêché un règlement juste et équitable d'une situation qui perdurait depuis trop longtemps.

Cela va me permettre, monsieur le Président, de corriger les faits. Ce qui s'est passé, c'est la chose suivante. Cela a commencé à être étudié au début de 1988. La ministre n'était pas ministre de l'Emploi et de l'Immigration à ce moment-là. On a étudié et quand on regardait où était situé le fameux... sur la rue Yonge, cela n'était pas adéquat. Donc, on a commencé à dire: Où est notre clientèle pour ce service d'immigration et on s'est aperçu que c'était dans deux régions de Toronto bien précises: la région de Scarborough et celle de North York. C'est là. On dit: C'est là! Donc, ils ont commencé à faire une offre au Conseil du Trésor pour aller dans la région de Scarborough et dans celle de North York. Ils ont donc commenté ces choses-là et ils ont décidé d'aller dans une zone commerciale dans ces deux régions-là. Donc, le Conseil du Trésor dit oui, etc. Donc, on va quitter la rue Yonge et on s'en va. Sauf, et c'est là qu'est arrivé le problème, qu'il y a effectivement eu une erreur administrative, cela n'a pas été une erreur de... Au lieu de choisir North York, ils sont arrivés à Toronto-Nord. C'est différent! Ils sont allés dans Toronto-Nord et, effectivement, dans la circonscription de la ministre qui est devenue ministre de l'Emploi et de l'Immigration, mais elle ne l'était